

Le Copaf et Droits Devant!!

dénoncent le contrôle de police brutal et répressif dans le foyer Adoma Saint Ouen l'Aumône Chennevières du 6 novembre 2007

Mardi 6 novembre 2007 à 6h du matin, les 312 résidents du foyer Adoma, 1 av Chennevières à Saint Ouen l'Aumône ont eu la surprise désagréable de se réveiller dans un bâtiment entouré par plusieurs cars et une vingtaine de camionnettes de la police. Une trentaine de chambres ont été visitées par le gérant, la directrice territoriale et les policiers. Les policiers ont été postés à toutes les sorties et chaque personne entrant ou sortant a été contrôlé. Des contrôles d'identité ont eu lieu dans les espaces privés du foyer. Dans les chambres qui ne s'ouvraient pas assez vite, les policiers ont utilisé la clef de passe du gérant pour ouvrir la porte. Une quinzaine de personnes sans papiers ont été détenus et transportés au commissariat. La plupart ont été libéré après avoir reçu une Ordre de quitter le territoire français. Trois des détenus passent devant le Tribunal de Cergy Pontoise mercredi matin en vue de leur expulsion du territoire.

Avec ce contrôle l'Adoma (ex Sonacotra) passe à une étape supérieure dans la répression stupide qui caractérise sa politique depuis déjà quelques années. Aucun huissier n'était présent lors du contrôle. Aucun papier juridique ne couvrait l'intervention. L'Adoma avait simplement demandé à la préfecture d'intervenir et la préfecture a cédé à la demande de l'Adoma. En ce faisant, les deux se sont rendus coupables de violation de domicile. Déjà les policiers lorsqu'ils accompagnent un huissier couvert par une ordonnance judiciaire sont censés simplement protéger l'officier de justice dans son travail. L'huissier peut demander l'identité des personnes qu'il trouve dans les chambres pour lesquelles il a ordre de faire un contrôle, mais l'individu n'est pas contraint de lui fournir un papier d'identité particulier. L'huissier a comme travail de relever un nom, non pas de contrôler la régularité du séjour. Or le policier peut exercer de la pression, voire de l'intimidation (en sortant ses menottes par exemple, un geste qui nous a été témoigné) envers la personne présente dans la chambre. Ainsi des « contrôles de suroccupation », dégueulasses mais légales, se transforment en contrôles d'identité, traquenards illégaux rendus possibles par des pratiques d'Etat elles-mêmes peu soucieuses de leur propre légalité.

Pour ceux ou celles qui n'ont pas visité le foyer Chennevières, quelques détails. 312 résidents habitent des chambres de 8m2 payés €269. Cela fait une recette mensuelle de €84 000 pour un bâtiment ouvert en 1973 (donc largement amorti). Avec cet argent, l'Adoma repeint les parties communes (couloirs, cages d'escalier) mais refuse d'entretenir les chambres. L'ancienne salle de réunion et cafétéria a été fermée et transformée en « siège » pour l'Adoma 95. Les seules salles communes aujourd'hui existantes dans le foyer sont les petites cuisines collectives dans chaque aile du bâtiment. Pour se réunir les résidents doivent rester debout autour des cages d'escalier.

L'Adoma, spécialiste des foyers prisons des années 70, souhaite apparemment retourner dans les années 2010 à ce qui faisait le coeur de son métier sous le nom de Sonacotra, héberger pour mieux contrôler, réprimer pour mieux mater.

Nous appelons toutes les associations et militants démocratiques et anti-racistes de la région à prendre contact avec les résidents du foyer touchés par ce contrôle. Nous appelons à la création d'un réseau de vigilance autour des foyers du 95 afin que les résidents, en situation régulière ou non, ne se sentent pas seuls face au climat de répression raciste qui augmente chaque jour.

Solidarité avec les tous les résidents des foyers! Régularisation de tous les sans papiers!

Pour prendre contact :